

AD.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-291 du 25 novembre 1976

chargeant le Camarade Philippe AKPO,
Ministre du Développement Rural et de
l'Action Coopérative, de l'intérim du
Ministre de la Jeunesse, de la Culture
Populaire et des Sports pour compter du
25 novembre 1976.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;

VU le décret N° 76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouver-
nement ;

VU le décret N° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des Membres du Gouvernement ;

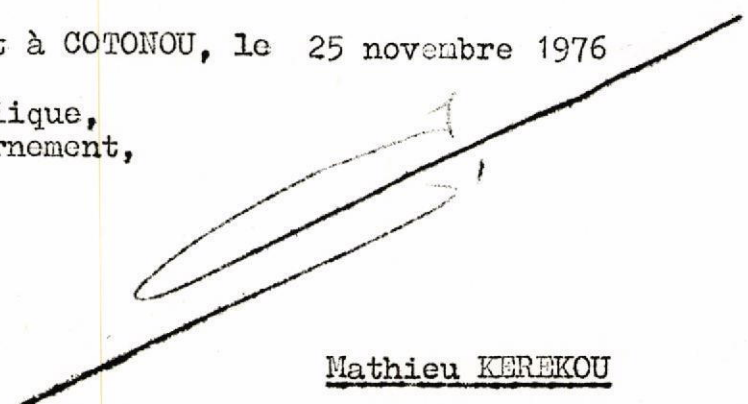
DECRETE :

ARTICLE 1er..- Pour compter du 25 novembre 1976, le Camarade Philippe
AKPO, Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative, est
chargé de l'intérim du Ministre de la Jeunesse, de la Culture Populaire
et des Sports pendant l'absence du Camarade François KOUYAMI.

ARTICLE 2..- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 25 novembre 1976

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 MDRAC-MJCPS 6 Ministères 13 SGG 4 SPD 2
DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IF-ONEPI - Grde Chanc.-JORPB 6